

SYMEVAD – Comité Syndical du 2 décembre 2019

2019-50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU SYMEVAD

**Séance du 2 décembre 2019**

Le deux décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur VANDEWOESTYNE Martial, suite à la convocation qui leur a été adressée le vingt-six novembre deux mille dix-neuf.

Titulaires présents :

M.AVENEL Jacky, M. BLASSEL Lionel, M. CAMPBELL Marc, M. CARLY Jean-Luc, M. COPIN Jean-Paul, M.DELATTRE Régis, M. ELIAS Jacques, M. MERCIER Patrick, M. MUSIAL Christian, M. PEYRAUD Jean-Jacques, Mme TOUTAIN Christine, M. VANDEWOESTYNE Martial, M. WALLART Alain, M.WILK Bruno,

Suppléant ayant pris part au vote :

M. GOULOIS Bernard, M. RICHARD Francis

Etaiient excusés :

M. BATTESTI Bernard, M. BIZET Gérard, Mme BOUVET Christiane, M.BOYER Jean-Luc, M. BOULAIN Alfred, M.CHEMIN Ginette, M.COQUELLE Henri M.CORBISEZ Jean-Pierre, M. COURTECUISSSE Christian, Mme CUVILLIER Valérie, M. DAUBERCY Alain, M.DEBSKI François, M. DHALLUIN Jean-Claude, Mme DOS REIS Maria, M.DUBUS Philippe, M. FIQUET Alain, M. FUSTIN Francis, M. GEORGE Pascal, Mme HAINE-LEROY Nicole, M. HOUDET Claudine, M. HOUZIAUX Georges, M.MACIEJASZ Daniel Mme PETIT Valérie, M. POULAIN Gilles, M. PREIN Thierry, Mme RIFFELAERE Anne Josèphe, M. SAENEN Romuald, M. SMURAGA Stanislas, Monsieur TASSEL Didier, Mme THIBERVILLE Frédérique, Mle TONDELIER Marine, M. Jean URBANIAK, M.YARD Bruno, M.ZYMELKA Jean-Pierre.

SYMEVAD – Comité Syndical du 2 décembre 2019

2019-50

**DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL****Objet : modification du tableau des effectifs**

**Considérant** que le contrat du « Responsable grands projets » arrive à échéance le 29 février 2020,

**Considérant** que ce poste est indispensable au SYMEVAD pour mener à bien des projets tels que l'extension des consignes de tri pour le centre de tri, les travaux d'optimisation du TVME, les projets de valorisation des CSR (combustibles solides de récupération) ; ainsi que les autres travaux sur nos installations,

**Considérant** que ce poste sera ouvert aux titulaires ou aux contractuels,

**Ayant entendu l'exposé de son Président,**

**Vu le tableau des effectifs et l'organigramme annexés,**

**Le Comité Syndical décide :**

**Article 1 : publier la vacance de poste « Responsable grands projets » à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, pour une durée de trois ans,**

**Article 2 : autorise le Président à signer le contrat ou l'arrêté du « Responsable grands projets »**

**Article 3 : les crédits seront prévus au budget 2020**

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	14
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	0
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
Votes favorables	16
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Martial VANDEWOESTYNE  
Le 03/12/2019 à 15h03



Martial VANDEWOESTYNE